



Mme Roselyne Bachelot
Ministre de la culture
Palais Royal
3, rue de Valois
75001 PARIS

Talence, vendredi 7 mai 2021

Objet : Calendrier de déconfinement pour le chant choral amateur

MONIQUE DE MARCO

SENATRICE DE LA
GIRONDE

VICE-PRESIDENTE DE
LA COMMISSION
CULTURE

MEMBRE DU GROUPE
ÉCOLOGISTE –
SOLIDARITE ET
TERRITOIRES

Madame la Ministre,

Je suis sollicitée dans toute ma circonscription par des associations de chant choral amateur, je m'en porte relai auprès de vous aujourd'hui. Comme toutes les activités prisées par les amateurs, tous les cours et concerts ont dû être annulés depuis le deuxième confinement. Ils n'ont pas repris et se sentent aujourd'hui oubliés par les pouvoirs publics. Le chant choral amateur regroupe 3,5 millions de personnes en France, et c'est un vecteur de lien sociaux, culturels et il participe à l'équilibre personnel des amateurs.

Après avoir établi un protocole strict à la sortie du premier confinement, les cours ont pu reprendre en septembre dernier. Par exemple, l'ARCANA, association de chant choral amateur du Bassin d'Arcachon, a vu son protocole sanitaire adopté par toutes les associations de la ville d'Arcachon. Et lors du second confinement, tous leurs efforts ont été anéantis et les répétitions annulées jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes aujourd'hui dans un calendrier des réouvertures des commerces et des activités culturelles et sportives, mais il n'y a pour le moment aucun élément pour accompagner le chant choral amateur : interdiction des rassemblements en extérieur à plus de 6 personnes, pas d'information sur l'ouverture des établissements recevant du public comme les maisons d'associations, impossibilité d'organiser des répétitions pendant le couvre-feu.

Ainsi, je vous demande de ne pas oublier dans le processus de déconfinement, le chant choral amateur, dans l'objectif de valider un protocole sanitaire pour une reprise viable sur le long terme au plus vite.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de recevoir, Madame la ministre, l'assurance de toute ma considération.

Monique de Marco